

Forum transfrontalier Arc jurassien
LA CHAUX-DE-FONDS

R A P P O R T
De l'organe de révision
sur l'exercice 2023

N° 7696-2024

2 avril 2024

A l'assemblée générale
de l'association
Forum transfrontalier Arc Jurassien
La Chaux-de-Fonds

Rapport de l'organe de révision - contrôle restreint

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association Forum transfrontalier Arc jurassien pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité directeur alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 2 avril 2024



Pierre-Alain Rickli
Expert-réviseur agréé no 107'152

VIGILIS SA



Dominique Boillat
Expert-réviseur agréé no 100'028

Responsable de la révision : Pierre-Alain Rickli

Annexes : Comptes annuels

BILANS AUX 31 DECEMBRE

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant	19'069.53	16'685.02
BCN	9'553.17	7'757.37
Banque Populaire	9'516.36	8'927.65
TOTAL DE L'ACTIF	<u>19'069.53</u>	<u>16'685.02</u>
 PASSIF		
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	CHF	CHF
Fonds étrangers	1'550.00	1'550.00
Passifs transitoires	1'550.00	1'550.00
Fonds propres	17'519.53	15'135.02
Capital	15'135.02	15'411.36
Résultat de l'exercice	2'384.51	-276.34
TOTAL DU PASSIF	<u>19'069.53</u>	<u>16'685.02</u>

COMPTE DE RESULTAT DES EXERCICES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	CHF	CHF
Produits	7'981.70	10'873.33
Cotisations, contributions	7'932.00	8'873.33
Dons, soutiens	0.00	2'000.00
Autres recettes diverses	49.70	0.00
Charges et frais	-5'597.19	-16'149.67
Frais d'organisation, débats, ateliers	-950.00	-5'073.00
Frais comité de pilotage	-567.60	-1'063.66
Frais de déplacements	0.00	-212.30
Frais administratifs, bureau, inscriptions	-3'454.65	-3'855.85
Promotion, publicité, film, mises à jour site internet	0.00	-5'572.40
Résultat financier et de change	-624.94	-372.46
Dissolution/attr. don affecté LORO	0.00	5'000.00
BENEFICE / PERTE DE L'EXERCICE	<u>2'384.51</u>	<u>-276.34</u>

ANNEXE AUX COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

(selon art. 959c al. 1 et 2 C.O.)

Principes d'évaluation et principes comptables appliqués

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

La présentation des comptes respecte les directives du Code des Obligations.

Détail de certains postes du bilan et du compte de résultat

Détail des passifs transitoires :

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
	CHF	CHF
Total du détail des passifs transitoires	1'550.00	1'550.00
Honoraires dus	1'550.00	1'550.00
Provision charges sociales	0.00	0.00

Les comptes n'enregistrent aucune dissolution de réserve latente.

Elle ne possède aucune participation.

Elle n'a contracté aucun crédit-bail.

Elle n'a ni constitué de sûreté en faveur de tiers, ni mis d'actif en gage ou en garantie, ni constitué de réserve de propriété.

Elle ne relève pas d'engagement hors bilan, de procédures juridiques ou autre information pertinente et/ou prescrite par la loi à mentionner.